Envoi au contrôle de légalité le :
17 janvier 2025
Affichage le :
17 janvier 2025
Publication le :
17 janvier 2025

Pas-de-Calais
Le Département

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DÉCISION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

RÉGIE MAISON DU SITE DES DEUX CAPS - TARIFICATION BOUTIQUE 2025

Vu l'arrêté constitutif et les décisions de l'acte constitutif modifié de la régie d'avances et de recettes ouverte auprès de la Maison du Site des Deux-Caps à Audinghen, dont la dernière en date du 6 février 2024,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 3211-2, L 3221-11, L 3221-12 et L 3221-12-1 listant les attributions que le Conseil départemental peut déléguer au Président,

Vu la délibération du Conseil départemental du 1er juillet 2021 portant délégation de compétences au Président du Conseil départemental, et notamment son 2°),

Le Président du Conseil départemental,

Considérant la nécessité d'actualiser pour l'année 2025 les tarifs des produits proposés au sein de la boutique de la Maison du Site des Deux-Caps à Audinghen,

DÉCIDE :

Article 1 :

Il est décidé de fixer comme suit, pour l'année 2025, les tarifs des produits proposés au sein de la Maison du Site des Deux-Caps à Audinghen :

LIBRAIRIE	
Produits	**Prix de vente unitaire**
Poster 30x40 cm	4,90 €
Poster 50x70 cm	7,90 €
Poster Prestige 40x60 cm	9,90 €
2 affiches acquittées, la 3ème offerte*	Cette offre « affiche offerte » s'applique sur la (ou les) moins chère(s) des trois.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président du Conseil départemental dans les deux mois suivant sa notification ou son affichage et/ou publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux, auprès du tribunal administratif de Lille, dans le même délai, ou le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux.

Lot de 2 affiches JF CHARLES 30x40cm– Cap Blanc-Nez et Cap Gris-Nez	Offert dans le cadre de jeux organisés et animations par le Département ou ~~de~~ la Direction Opération Grand Site de France
Lot de 2 affiches JF CHARLES 50x70cm– Cap Blanc-Nez et Cap Gris-Nez	Offert dans le cadre de jeux organisés et animations par le Département ou ~~de~~ la Direction Opération Grand Site de France
Livre Grand Site des Deux-Caps	19,90 €
Lot de 3 livres « Grand Site des Deux-Caps »	39,80 €
Livre « Les plus belles photos du jour - Les 4 Saisons »	9,90 €
Livre « Les secrets du Gris-Nez »	7,90€
Livre « Le Petit Futé - Collection Grands Sites de France »	6,90 €
Cahier de jeux pour enfants	4,90 €
Dans le cadre du marathon photos du 29 mai au 1er juin 2025, les lauréats de ce marathon seront récompensés comme suit : • Les secrets du Gris-Nez, • Le Petit Futé - Collection Grands Sites de France, • Un Lot de 2 posters Cap Blanc-Nez et Cap Gris-Nez de JF Charles 30x40 cm, • Location de 2 VAE en journée offerte, • Un Pass-famille pour l'Espace de Visite,	Exemplaires et services offerts aux lauréats,
Lot de 100 livres « Petit futé – Grand Site de France des Deux-Caps » Tarif exceptionnel réservé au Réseau des Grands Sites de France	474,75 €
Carte de randonnée cyclo-touristique	0,50 €
Lot de 3 Cartes de randonnée cyclo-touristique	1,00 €
10 Lots de Cartes de randonnée (cyclo ou pédestre)	5,00 €
Carte randonnée pédestre	0,50 €
Lot de 5 Cartes de randonnée pédestre	2,00 €
Parcours et itinéraires de sports de nature	0,50 €
OBJETS	
Produits	**Prix de vente unitaire**
Ecocups	2,00 €
Tasse céramique « Je suis Caps » - édition 2021	7,90 €
Bouteille isotherme « Je suis Caps » - édition 2021	15,90 €
Porte-clés en bois « Je suis Caps »	3,00 €
Stylo 4 couleurs « Les Deux-Caps » - édition 2020	2,50 €
Magnet « Je suis Caps » - « village »	3,00 €
Porte-clés « Je suis Caps »	3,00 €
Miroir « Je suis Caps »	2,00 €
Badge « Je suis Caps »	2,00 €
VETEMENTS	
Produits	**Prix de vente unitaire**
Polo « Les Deux-Caps » - sérigraphié	24,90 €
Sac en coton	3,00 €
Tee-shirt femme/homme/enfant	12,90 €
Body	12,90 €

Poncho de pluie « les Deux-Caps »	6,90 €

Article 2 :

Les recettes seront imputées sur une ou des régies ouvertes au sein de la collectivité.

Article 3 :

La présente décision entre en vigueur dès l'observation des formalités relatives à la transmission au contrôle de légalité et à la publicité de l'acte. Elle entraine l'abrogation des précédents actes relatifs à la tarification des produits de la Maison du Site des Deux-Caps à Audinghen.

Arras, le 16 janvier 2025

Pour le Président du Conseil départemental,

Original signé électroniquement

Corinne PRUVOST
Directrice des finances